FRANCE

La Croix-Rouge française présente, sous le titre *Cent ans de la Croix-Rouge française — Au service de l'humanité*[1], un bel ouvrage de quelque 180 pages, d'une présentation remarquable et abondamment illustré. Son président, M. André François-Poncet, en a écrit la préface dans laquelle il met tout d'abord en évidence ce que l'histoire de la Croix-Rouge a de « miraculeux » quand on considère qu'il a fallu à peine cinq ans pour que, après l'appel de Dunant, « seize pays se soient engagés par traité à respecter les blessés, à les neutraliser, eux et le personnel qui les soignait, à faire mentir l'adage *Inter arma silent leges* et à le remplacer par l'affirmation *Inter arma caritas* ». Puis, il pose la question : « Que verrait Dunant s'il revenait parmi nous ? » Il y répond en brossant en quelques lignes un tableau qui révèle au lecteur « l'essor prodigieux qu'a pris le mouvement dont il a été l'initiateur, l'œuvre considérable réalisée sous l'impulsion du CICR héritier de son petit Comité des Cinq ».

M. François-Poncet vient ensuite au sujet du livre, la Croix-Rouge française : « Si Dunant revenait parmi nous, il verrait que la France tient une place honorable dans le mouvement auquel il a donné la vie... » Et, dans un éloquent raccourci, il trace un aperçu de ce que fut, au cours d'un siècle, l'action de cette Société nationale qui, de nos jours, « se comporte comme une auxiliaire de l'Etat, mais qui a conservé son rôle de pionnier et intervient là où existent une déficience, une insuffisance, une expérience à tenter... » Il conclut par une constatation qui, à elle seule, représente déjà un espoir : 1.200.000 membres de la Croix-Rouge française auxquels celle-ci peut faire confiance, car ils sauront assurer l'avenir.

L'auteur de l'ouvrage, M. Ruault, prévient le lecteur, dans son avant-propos, que, devant l'abondance de la matière, « il ne saurait prétendre en avoir présenté un panorama complet ». Cependant, il a su, en tout cas, saisir l'essentiel et nous faire deviner ce que le texte n'a pu exprimer complètement. Son « Introduction historique » nous ramène à cent ans en arrière ; rappelant la bio-

[1] Hachette, Paris, 1963.

graphie d'Henry Dunant, et relevant les événements qui ont conduit à la fondation du CICR, à celle de la Croix-Rouge française, plus tard à celle de la Ligue. De nombreuses photos représentent les hommes de l'époque qui ont contribué, ceux-là à fonder le CICR et à élaborer la première Convention, ceux-ci à former et organiser la Croix-Rouge nationale.

Les activités proprement dites font l'objet de plusieurs chapitres, pages consacrées à l'action de la Croix-Rouge française en temps de guerre, en faveur des militaires, puis des victimes civiles de la guerre, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays.

MONACO

Dans un but d'information, la Croix-Rouge monégasque a publié, à l'occasion du centenaire de la Croix-Rouge, une plaquette très bien présentée, où le texte cède souvent la place à de belles photographies et à des graphiques montrant le développement et l'administration de la Société. On y voit retracées les origines de la Croix-Rouge, évoqués ses objectifs et révélées les multiples actions charitables s'exerçant sous le patronage du Prince Souverain et la présidence de la Princesse Grace de Monaco, qui participe elle-même aux manifestations de la Société.

Les activités sont présentées par des scènes prises sur le vif, et qui témoignent du souci d'apporter aide et soulagement dans de nombreux domaines : secourisme civil, militaire, terrestre et maritime, campagne de propagande pour le recrutement des donneurs de sang, ouvroir, centre d'assistance hospitalière, centre d'hébergement provisoire, enseignement, service social, service international, Croix-Rouge de la jeunesse.